Une image contenant capture d’écran

Description générée automatiquement

DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES

DU CENTRE-VAL DE LOIRE

**FICHE DE POSTE**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Intitulé du poste :**  Instructeur – Contrôleur  *spécialisé(e) en espace protégé, urbanisme et architecture* |  | **Catégorie statutaire : B**  Corps : TSCBF  Groupe RIFFSEEP : – Groupe 2 |

|  |
| --- |
| **Domaine(s) Fonctionnel(s) :** Culture et patrimoine |

|  |
| --- |
| **Emploi(s) Type :** FPE CUL05 RMMCC : CUL05 |

|  |
| --- |
| **Localisation administrative et géographique / Affectation :**  DRAC CENTRE-VAL DE LOIRE  UDAP de l’Indre  Cité administrative – Boulevard George Sand  36000 CHÂTEAUROUX  L’Unité Départementale de l’Architecture et du Patrimoine, unique unité territoriale du ministère de la Culture, constitue le service de l’Architecte des Bâtiments de France. Le/la titulaire travaillera au sein d’une équipe de 6 agents composée du chef de service (ABF), d’un ISCP, de 3 TSCBF (dont le/la titulaire du poste) et d’une assistante administrative. L’équipe possède une très bonne connaissance du terrain, est expérimentée, professionnelle et reconnue pour ses qualités humaines. L’équipe est organisée en deux pôles de deux binômes permettant l’échange, l’enrichissement et l’entraide.  Le département à caractère rural est implanté dans la partie méridionale de la région Centre-Val-de-Loire et tire son intérêt de son positionnement géographique au croisement de plusieurs entités paysagères et architecturales propres :  - au Nord-Est, la *Champagne berrichonne* fait la jonction avec le département du Cher,  - au Nord-Ouest, le *Boischaut Nord* se rapproche de la Touraine,  - au Sud-Ouest, les plaines et étangs de la Brenne sont compris dans le PNR de la Brenne,  - au Sud-Est, le *Boischaut Sud,* plus vallonné, marque les contreforts du Limousin.  Le contexte historique est marqué par les personnalités illustres de George Sand, Frédéric Chopin et du Prince de Talleyrand, qui ont marqué le territoire par leurs activités littéraire, musicale et diplomatique.  La préfecture Châteauroux, dont le maire Gil Averous est président de l’association des « Villes de France », compte parmi les pôles urbains de taille moyenne les plus actifs en France en termes de revitalisation et reconquête d’attractivité économique et culturelle. Ancré dans cette démarche est la localisation des compétitions de tir-à-l’arc lors des Jeux Olympiques Paris 2024. De même, la ville se positionne comme partenaire de Bourges capitale européenne de la Culture en 2028. Enfin, les grands projets structurants de l’agglomération urbaine constituent un impact créatif important à l’échelle de la région.  Le caractère rural du département est à l’origine de la préservation de son architecture et de ses paysages qui participent à la création d’un cadre de vie intéressant qu’il convient de valoriser et de faire connaître. Les partenariats restent donc à créer tant avec les acteurs locaux publics (notamment les communes dont la mise en place d’un Site Patrimonial Remarquable serait pertinente) qu’avec les propriétaires privés qui détiennent une grande partie du patrimoine monumental protégé, à l’instar de la myriade de manoirs et châteaux présents dans les vallées de l’Indre, de la Creuse et de l’Anglin.  L’Indre compte environ 300 monuments historiques, 4 SPR (1 AVAP, 2 ZPPAUP, 1 Secteur sauvegardé), 12 sites classés, 20 sites inscrits et 1 édifice inscrit à l’UNESCO : l’église de Neuvy-Saint-Sépulchre . Mais également 1 parc naturel régional et 2 plus beaux villages de France : Saint-Benoît-du-Sault et Gargilesse-Dampierre. |

|  |
| --- |
| **Missions et activités principales :**  Espaces protégés  . instruire les demandes d’autorisation de travaux et proposer des avis à la signature de l’ABF sur des projets situés en espace protégé (site classé, site patrimonial remarquable, abords de MH, périmètre de protection des 500 mètres), protégés par les documents de l’urbanisme, et/ou à la demande des élus (CU art. R111-27),  . piloter la création de sites patrimoniaux remarquables (SPR) en collaboration avec les communes, les propriétaires de MH, les EPCI, les bureaux d’études et la DRAC,  . piloter la création de périmètres délimités des abords (PDA) dans le cadre de l’élaboration de documents d’urbanisme en collaboration avec les communes, les propriétaires de MH, les EPCI, les bureaux d’études et la DRAC,  . accompagner la pré-programmation, la consultation des BE, le suivi des études, la visite du terrain, la préparation des arrêtés, la constitution du dossier d’enquête public,  . Référent SIG (Ozone / Géosource) : mises à jour des servitudes d’espace protégé sur Atlas de Patrimoine en lien avec la CRMH, ainsi que de Géoportail.  Urbanisme  . contribuer à l’élaboration des documents d’urbanisme (PLU, PLUi, ScoT) et proposer des porter-à-connaissance et avis à la signature de l’ABF,  . participer aux réunions, ateliers et visites.  Architectures et paysages  . participer aux commissions locales, comités techniques et pilotages, réunions et permanences des sites UNESCO, des parcs naturels régionaux (PNR) et des 16 communes lauréates du plan national « petite ville de demain » (PVD).  Conseil  . informer, renseigner et conseiller les particuliers, professionnels ou institutionnels  - sur la réglementation en vigueur en matière d’architecture, du patrimoine et d’urbanisme,  - sur l’amélioration de la qualité architecturale, urbaine et paysagère,  - sur les enjeux patrimoniaux et paysagers en sites protégés au titre des codes du patrimoine, de l’environnement et de l’urbanisme. |

|  |
| --- |
| **Compétences principales mises en œuvre : (cotés sur quatre niveaux « initié – pratique – maîtrise – expert ») :** |
| **Compétences techniques :**  - Réglementations applicables en matière d’urbanisme, de patrimoine et d’environnement.  **maîtrise**  - Histoire de l’urbanisme et de l’architecture.  **maîtrise**  - Procédures et règles de fonctionnement de l'administration.  **maîtrise**  - Techniques de construction et de restauration.  **maîtrise**  - Maîtrise des outils de bureautique et des logiciels métiers. **maîtrise** |
| **Savoir-faire :**  - Qualités d’expression écrite (rédaction des avis) et orale (conseil et réunion).  **expert**  - Gestion des relations avec les différents partenaires institutionnels. **maîtrise**  - Connaissance de contexte administratif (élus, professionnels, associations, etc). **maîtrise**  - Appréciation de la qualité architecturale, urbaine et paysagère. **maîtrise** |
| **Savoir-être :**  - Qualités relationnelles pour travailler en équipe. **expert**  - Capacités d’adaptation du service et des métiers. **expert**  - Capacités d’analyse et esprit de synthèse. **expert**  - Sens de l’initiative et des responsabilités. **expert** |

|  |
| --- |
| **Environnement professionnel :**  - Relations hiérarchiques :  Le titulaire exerce ses missions sous l’autorité hiérarchique de l’Architecte des Bâtiments de France, chef de service de l’UDAP de l’Indre, et de son adjoint.  - Relations fonctionnelles :  Le titulaire travaille au sein d’une équipe de cinq agents composée de quatre techniciens et d’un agent administratif. |

|  |
| --- |
| **Spécificités du poste / Contraintes / Sujétions :**  L’agent est la personne référente pour les espaces protégés par le Code du patrimoine (Sites Patrimoniaux remarquables, Abords de monuments historiques), le Code de l’Environnement (Sites classés, sites inscrits) et le Code de l’urbanisme (Référencement PLU et PLUi).  Permis de conduire « B » indispensable |

**Environnement professionnel**

Relations fonctionnelles : avec l’ensemble de l’équipe, les services de la DRAC : SECAP (service de coordination de l’architecture et du patrimoine, CRMH, SG, les représentants des services de l’État, des collectivités territoriales, les professionnels et les particuliers.

**Qui contacter :**

Direction régionale des affaires culturelles de la région Centre-Val de Loire /

Unité départementale d’architecture et du patrimoine de l’Indre

Gerhard SCHELLER, chef de service

02 54 08 78 80

gerhard.scheller@culture.gouv.fr / [u](mailto:sdap.indre@culture.gouv.fr)dap.indre@culture.gouv.fr

**Candidature (lettre de motivation + CV)**

à la DRAC Centre, à l'attention de :

Madame Christine DIACON, directrice régionale des affaires culturelles, 6 Rue de la Manufacture 45043 ORLEANS CEDEX

et par courriel à Monsieur Gerhard SCHELLER, [gerhard.scheller@culture.gouv.fr](mailto:gerhard.scheller@culture.gouv.fr) et à Mme Elisabeth DELAHAYE, responsable des ressources humaines de la DRAC, elisabeth.delahaye@culture.gouv.fr

Les candidatures seront examinées collégialement. Les personnes présélectionnées seront invitées à un ou plusieurs entretiens. Conformément aux recommandations de la CNIL et aux dispositions du code du travail des mises en situation ou des tests d’évaluation contribueront à l’appréciation de la capacité à occuper l’emploi.»

Dans le cadre de sa stratégie de Responsabilité Sociale des Organisations (RSO), le ministère de la Culture et de la Communication s’engage à promouvoir l’égalité professionnelle et la prévention des discriminations dans ses activités de recrutement. Une cellule d’écoute est mise à la disposition des candidats ou des agents qui estimeraient avoir fait l’objet d’une rupture d’égalité de traitement

Date de mise à jour de la fiche de poste : 18/06/2024

Signature du supérieur hiérarchique

Signature de l’agent